



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°52 du 31 décembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- M. Philippe Depallens pour la transformation d'une grange en habitation en résidence principale au lieu-dit la Ouha/Haute-Nendaz, plan 20 MC, parcelle 1515 propriété du requérant, coord. 2'589'098 / 1'114'983, zone H80 centres villageois.
- Groupe Mutuel Services SA pour le changement d'enseigne de l'agence au lieu-dit Basse-Nendaz, plan 41 MC, parcelle 4087 propriété de M. Jean-Emmanuel Fournier, coord. 2'590'321/1'115'406, zone centre villageois H80.
- Mme Sarah Juvyns et M. Helmut Van Pottelbergh pour la construction d'une habitation en résidence principale, d'une dépendance et d'une route d'accès au lieu-dit Sornard, plan 22 MC, parcelle 2202 propriété de M. Jacques Broccard, coord. 2'589'472/1'115'465, zone H30.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 31 décembre 2021

L'Administration communale